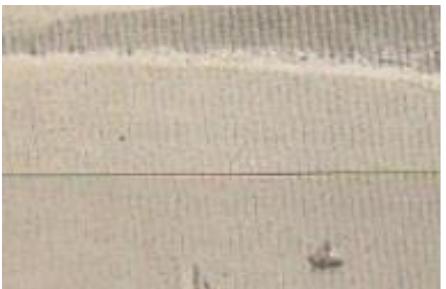


14 juin XXXX



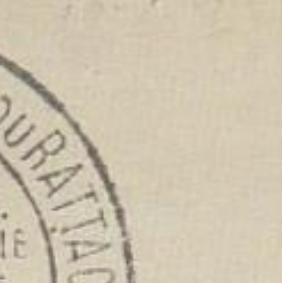
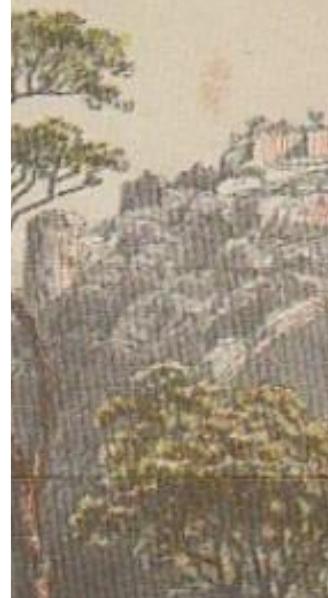
14 juin XXXX

- 1960

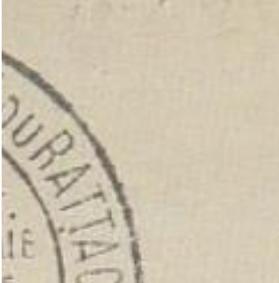


14 juin XXXX

- 1960



14 juin XXXX



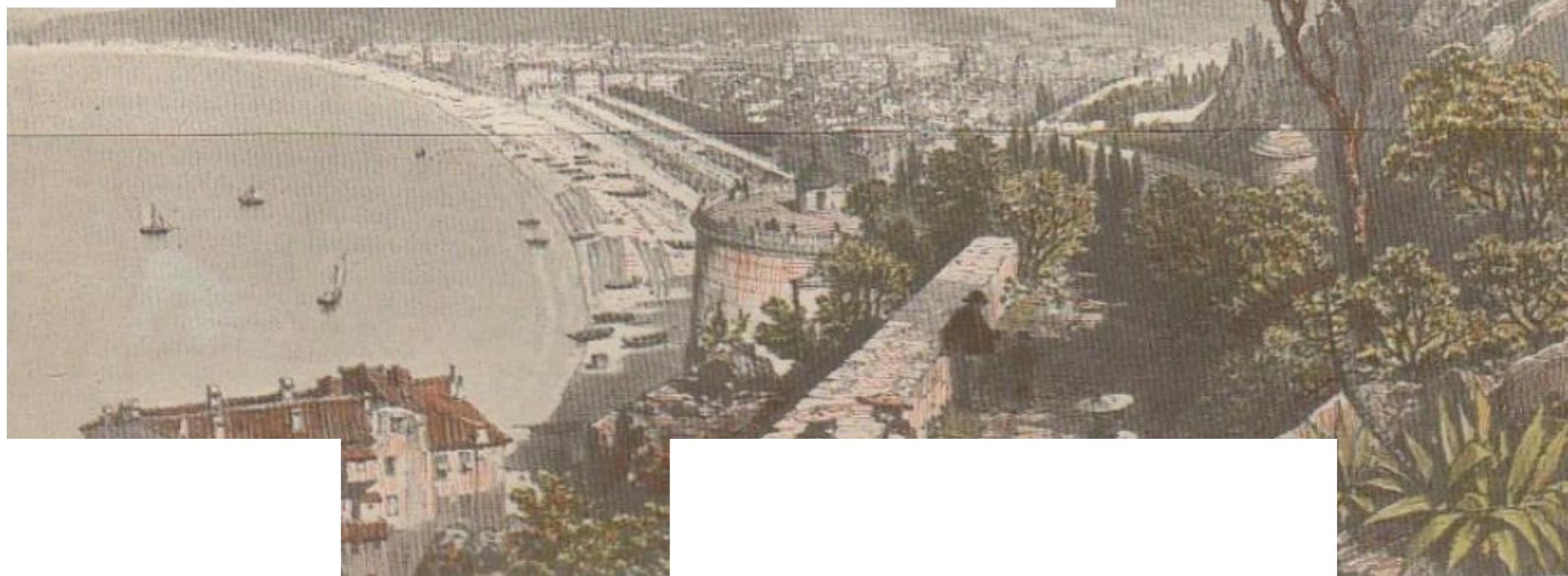
- 1960



14 juin XXXX



NICE - 1960



14 juin XXXX



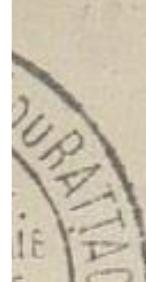
NICE - 1960



14 juin XXXX



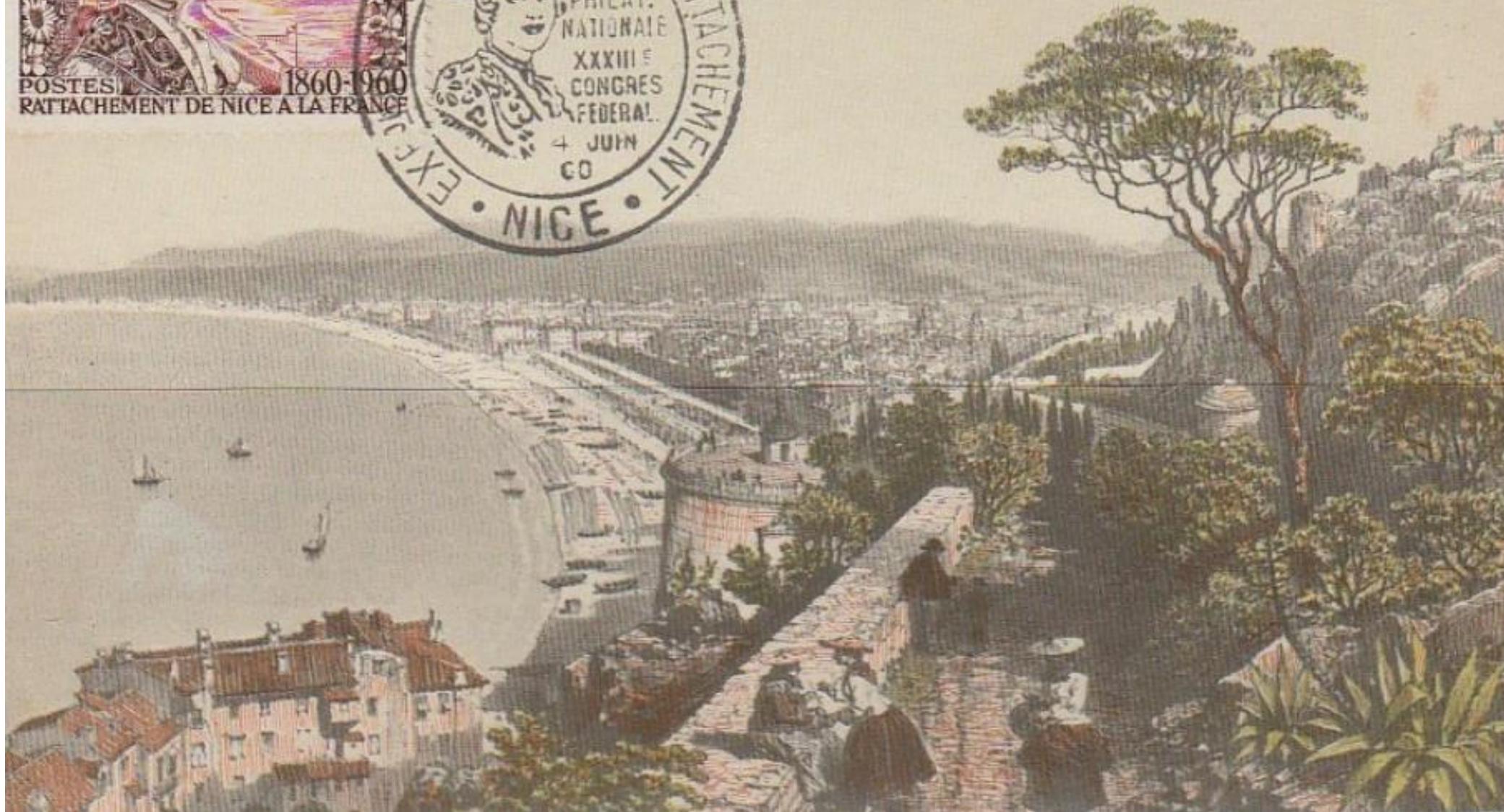
1860 - NICE - 1960



14 juin XXXX



1860 - NICE - 1960



14 juin 1860



1860 - NICE - 1960

Sources internet

14 juin 1860 :

le jour où Nice est (re)devenue française

Les faits :

- Le 24 mars 1860, Napoléon III et Victor-Emmanuel II signent le traité de Turin qui prévoit l'annexion de Nice et de la Savoie à la France en échange d'une aide de Napoléon III contre les Autrichiens et d'une assistance à Victor-Emmanuel II dans son désir d'unifier l'Italie.

Il peut sembler paradoxal que la France et le royaume de Sardaigne s'échangent des territoires et des peuples, sans le consentement des populations....

C'est pourquoi des plébiscites sont organisés :

- *dans le comté de Nice, les 15 et 16 avril 1860 où le « oui » emporte 83 % des inscrits,*
- *en Savoie, les 22 et 23 avril 1860 où le « oui » emporte 96 % des inscrits.*

- Le 14 juin 1860

l'annexion devient officielle et les troupes impériales françaises entrent dans Nice pour sa célébration.



Gravure sur bois de bout d'après Hercule Trachel
(Archives Nice Côte d'Azur)

Mais dans son histoire « Nice » avait déjà été française !

1388, création du **comté de Nice** par la dédition de Nice à la Savoie,
1419, ratification de sa cession à la maison de Savoie, comme fief impérial
du **Saint-Empire**.

Quelque 400 ans après,
1793, le comté devient partie intégrante de la **République française**,
comme 85^e département, dénommé **Alpes-Maritimes**.

Mais après 21 ans,
1814, le comté redevient sarde,
1818, il devient la **division de Nice**, dans le cadre de la réorganisation du
royaume de Sardaigne.

Encore 46 ans,

1860 le traité de Turin annexe **Nice et la Savoie à la France**, mais laisse dans le giron italien les communes de Tende et de La Brique ainsi que plusieurs hameaux.

Enfin, 87 ans plus tard,

1947, à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, le traité de Paris ajoute **toutes ces localités au territoire national français** et au département des **Alpes-Maritimes**.



Il y a à Nice le **Monument du centenaire**

Il se dresse en bordure du jardin Albert 1er, face à la promenade des Anglais et à la mer.

Le monument du Centenaire de la réunion de Nice à la France, d'André-Joseph Allar, a été inauguré le 4 mars 1896 par Félix Faure, président de la République française.

Il célèbre le centenaire du rattachement de Nice à la France, en 1793. Le monument porte les dates **1793-1893** et commémore le décret de 1793 décidant le rattachement du Comté de Nice à la France et de la création du département des Alpes-Maritimes.

Cependant il y figure aussi la date de **1860** qui symbolise le rattachement de Nice à la France par le biais d'échanges entre le prince Victor Emmanuel II et Napoléon III.

En effet en 1860, après la Restauration Sarde de 1814, les Niçois furent de nouveau consultés sur le choix de leur patrie.

Ainsi ils proclamèrent qu'ils voulaient **être et rester français !**